



## La vitesse : ça n'en vaut pas la peine !

Saviez-vous que la vitesse est l'une des principales causes d'accidents de la route au Québec ? On espère souvent rattraper son retard en embarquant dans notre automobile, mais ce n'est pas la place pour le faire ! Les données sont frappantes, prenez-en connaissance dès maintenant et changez vos habitudes pour améliorer la sécurité de tous sur nos routes. Voici quelques impacts positifs de réduire sa vitesse.

### Éviter des accidents

Selon certaines études, si chaque citoyen diminuait de seulement 5 km/h sa vitesse moyenne de circulation, cela permettrait de réduire annuellement de 15 % le nombre d'accidents !

La Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) a fait des calculs pour nous. Si chaque conducteur réduisait sa vitesse moyenne, on diminuerait considérablement le nombre de blessures et de décès sur les routes du Québec chaque année :

- 10 décès en moins pour une réduction de 1 km/h
- 50 décès en moins pour une réduction de 5 km/h
- 100 décès en moins pour une réduction de 10 km/h

Pensez-y : vous diminuez votre vitesse qu'un peu et vous permettez d'éviter à une famille de perdre un être cher... Cette personne pourrait être votre conjoint, votre enfant, un de vos parents, un ami ou même vous !

### Améliorer la vitesse de réaction

La vitesse influence directement le temps de réaction. Par exemple, si vous roulez à 50 km/h et que vous apercevez un piéton sur la chaussée, vous aurez beaucoup plus de temps pour réagir et freiner à temps que si vous roulez plus vite.

Vous ne croyez pas que la différence est si importante ? Regardons les calculs faits encore une fois par la SAAQ. En roulant à 50 km/h, il vous faudra 31,2 mètres (environ 108 pieds) pour arriver à un arrêt complet, si vos freins sont en bon état et que la chaussée est sèche. Si vous roulez plutôt à 60 km/h, après cette même distance de 31,2 mètres, vous serez encore à 42 km/h. À cette vitesse, la collision avec le piéton est inévitable et risque fortement d'entraîner de graves blessures, si ce n'est pas la mort.

### **Augmenter son champ de vision**

Plus la vitesse est élevée, plus notre champ de vision est réduit. Notre cerveau ne peut prendre connaissance de tout ce qui se passe autour de nous si nous roulons trop vite. Et imaginez si, hors de votre champ de vision, un enfant arriverait à vélo pour traverser la rue, mais qu'en raison de votre vitesse, vous ne le verriez qu'à la dernière minute. Lever le pied pourrait vous empêcher de malheureuses circonstances de ce genre.

### **Oser le dire**

Passagers, vous avez votre mot à dire ! Si la personne au volant du véhicule dans lequel vous vous retrouvez roule trop vite ou de façon téméraire, demandez-lui de réduire sa vitesse. Elle ne met pas que sa vie en danger, mais la vôtre et celle des autres autour également ! On ne se rend pas toujours compte qu'on a le pied pesant et il est toujours bien de se faire rappeler (même pour ceux qui font exprès) que la vitesse ne sert à rien. Même un excellent conducteur n'est pas à l'abri des risques associés à la vitesse !

Pour en savoir plus, consultez le [site de la Société de l'assurance automobile du Québec \(SAAQ\)](#).

---

Cette capsule d'information fait partie des actions prises pour sensibiliser la population de Saint-Basile-le-Grand à la sécurité routière dans le cadre de la campagne de sensibilisation municipale « Chaque usager de la route a une vie ». Pour en savoir plus, visitez le [villesblg.ca/partagezlaroute](http://villesblg.ca/partagezlaroute).